



Association des Femmes de l'Azawad

Déclaration de l'Association des Femmes de l'Azawad **suite à la clôture des discussions d'Alger 5**

L'Association des Femmes de l'Azawad a assisté, avec une attention très particulière, aux dernières discussions à Alger dans le processus de paix entre l'Azawad et le Mali. En tant que force motrice de l'Azawad, notre organisation a également accordée un intérêt particulier à prendre connaissance de l'ensemble des échanges entrepris par les délégués de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) avec d'abord l'équipe de médiation et ensuite la partie malienne.

C'est avec un grand étonnement que l'Association des Femmes de l'Azawad a pris acte des actions graves et injustes qui ont été posés par une partie de l'équipe de la médiation internationale dans le but d'imposer aux délégués de la CMA la signature d'un document. Ces actions allant des pressions aux menaces personnelles ne siéent point à la médiation d'un conflit aussi vieux que celui nous opposant au Mali; de même qu'elles ne siéent pas aux pays membres de la médiation internationale.

C'est par devoir et obligation morale que l'Association des Femmes de l'Azawad a lu l'ensemble de la proposition d'accord après sa distribution à la CMA. Au terme de la lecture du document d'Accord, nous fûmes animés par une grande déception seulement mixée par un sentiment de déjà-vu. Etait-ce nécessaire d'engager 8 mois d'échanges, d'invité les représentants de la société civile de l'Azawad, et de faire participer un ensemble de pays et d'organisations internationales à la médiation pour offrir un document similaire à ceux déjà produits en 1990, 1992, et 2006?

L'Association des Femmes de l'Azawad n'a malheureusement rien vu de nouveau dans ce document présenté par la médiation. De même que cet Accord n'a rien de nouveau, il ne contient également rien de positif à l'Azawad et répond uniquement aux attentes du Mali qui conduisent toujours à la case-départ d'une autre révolution dans l'Azawad.

Parce que l'Accord document est similaire à ceux des révolutions précédentes; parce qu'il ne contient aucune des attentes des populations de l'Azawad; parce qu'il n'offre pas de pistes de résolution du conflit cyclique opposant l'Azawad au Mali; parce qu'il ne continent rien qui nous permette de vivre en paix avec le Mali; parce que l'équipe de médiation internationale entreprend des actes injustes non conforme à son rôle d'arbitre et de facilitateur, l'Association des Femmes de l'Azawad rejette fermement cet Accord et ne considèrera pas concerné par ses termes malgré les pressions internationales sur la CMA.



Association des Femmes de l'Azawad

De ce fait, l'Association des Femmes de l'Azawad demande à la Coordination des Mouvements de l'Azawad de retourner à la revendication initiale de l'indépendance de l'Azawad.

Prenant acte des échecs des Accords signés en 1990, 1992, et 2006 sous la médiation de l'Algérie; prenant acte de l'échec certain de l'Accord proposé en 2015 s'il avait été mis en place ; prenant acte des techniques dangereuses pour la paix entrepris par l'équipe de médiation, l'Association des Femmes de l'Azawad demande à la communauté internationale engagée pour la résolution du conflit entre l'Azawad et le Mali de retirer immédiatement le dossier de la médiation à l'Algérie en faveur d'un autre point sans connexion ni avec l'Azawad ni avec le Mali et dont le seul intérêt est de faciliter la résolution d'un conflit.

L'Association des Femmes de l'Azawad salue et encourage chaleureusement la Coordination des Mouvements de l'Azawad et l'invite à continuer à prendre des décisions justes même si cela sous-entend s'opposer à de très fortes pressions.

L'Association des Femmes de l'Azawad remercie la communauté internationale pour toute l'assistance et l'accompagnement qu'elle apporte à l'Azawad dans ces moments difficiles.

Kidal, le 6 Mars 2015

Assi Wallet Hitta

Présidente de l'Association des Femmes de l'Azawad